INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Au service
des peuples
et des nations

Date : 03/06/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR LA REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DES NDC DE LA COTE D'IVOIRE POUR LE VOLET ATTENUATION DES SECTEURS AGRICULTURE ET FORESTERIE.

Numéro du projet : CIV 10-00112399 NDC Support Programme en Côte d'Ivoire

Durée du contrat/services (si applicable) : 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **14 Mai à 13h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :
Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		**Note maximum**	**Consultant**				
			A	**B**	**C**	**D**	**E**
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		**Nbre de points maximum**	**Consultant**				
			A	**B**	**C**	**D**	**E**
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes de niveau minimum master en sciences de gestion de l'environnement, planification du développement, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées à la planification du développement et suivi-évaluation dans le domaine des changements climatiques	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 7 dans le domaine des changements climatiques, notamment l'atténuation	25					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour la réalisation de l'état des lieux de la mise en œuvre des NDC de la Côte d'Ivoire pour le volet atténuation des secteurs Agriculture et Foresterie

Termes de référence

DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. Le pays est exposé à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est le premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels le renforcement du cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet NDC Support Programme en Côte d'Ivoire qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet NDC Support Programme en Côte d'Ivoire, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques deS

ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) en charge de réaliser l'état des lieux de la mise en œuvre des NDC de la Côte d'Ivoire pour le volet atténuation des secteurs Agriculture et Foresterie.

Ce/cette consultant(e) travaillera en équipe avec le/la consultant(e) national(e) en charge de la réalisation de l'état des lieux de la mise en œuvre des NDC de la Côte d'Ivoire pour le volet adaptation et celui en charge de l'état des lieux de la mise en œuvre des NDC pour le volet atténuation des secteurs Energie et Déchets, qui seront recrutés séparément.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD et la supervision du Conseiller au Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur national du projet, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le/la consultant(e) national(e) devra :

a) Faire une revue de la littérature des documents stratégiques et de planification au niveau des secteurs de l'Agriculture et Foresterie ;
b) Réaliser une étude comparative entre les engagements contenus dans les NDC de la Côte d'Ivoire (volet atténuation) et les actions mises en œuvre par chacun des 02 secteurs (Agriculture et Foresterie) ;
c) Réaliser des consultations avec les parties prenantes concernées pour combler les lacunes dans les informations ;
d) Etablir une matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chaque secteur dans la mise en œuvre des engagements sur le climat et dans leurs révisions à la hausse ;
e) Faire une analyse des lacunes et obstacles à la mise en œuvre des NDC et faire des recommandations pour une mise en œuvre optimale des futures NDC ;
f) Estimer la réduction des émissions de gaz à effet de serre des actions identifiées au niveau des secteurs de l'agriculture et de la foresterie ;
g) Animer un atelier de validation de ces analyses et recommandations en prélude à la révision des NDC de la Côte d'Ivoire ;
h) Rédiger un document de plaidoyer à l'attention des décideurs pour une mise en œuvre des recommandations, en collaboration avec le/la consultant(e) chargé(e) du volet adaptation et celui/celle chargé(e) de l'atténuation au niveau des secteurs Energie et Déchets.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

a) La revue documentaire est faite ;
b) L'état de mise en œuvre des engagements de la Côte d'Ivoire est établi ;
c) Les consultations avec les parties prenantes clés sont effectives ;
d) Les lacunes et obstacles sont décelés, puis des recommandations sont faites ;
e) Le niveau d'abattement des actions identifiées dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie est estimé ;
f) Le rapport d'état des lieux complet de la mise en œuvre des NDC de la Côte d'Ivoire (volet atténuation) est validé.

METHODOLOGIE D'INTERVENTION

a) Le/la consultant(e) établira un chronogramme de travail validé par le coordonnateur du PNCC en collaboration avec l'Unité développement durable inclusif du PNUD ;
b) Le/la consultant(e) établira une liste de documents à consulter pour la revue documentaire ; Cette liste sera complétée, s'il y a lieu, par l'UGP ;
c) Le/la consultant(e) établira une liste de personnes clés à rencontrer en collaboration avec le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques ;
d) Le/la consultant(e) aura la responsabilité de mener toutes les consultations au niveau du pays ;
e) Le/la consultant(e)/proposera un programme pour l'atelier et en assurera l'animation, en collaboration avec le/la consultant(e) en charge du volet adaptation et celui/celle chargé(e) de l'atténuation au niveau des secteurs Energie et Déchets ;
f) Le/la consultant(e) rencontrera périodiquement le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques et le PNUD dans la mise en œuvre de ses tâches.

PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	Montant
Plan de travail validé	20%
Rapport provisoire de l'état des lieux	30%
Rapport validé de l'état des lieux	30%
Document final de plaidoyer	20%

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) travaillera en équipe avec le/la consultant(e) chargé(e) du volet adaptation et celui/celle chargé(e) de l'atténuation au niveau des secteurs Energie et Déchets, en étroite collaboration avec le PNCC et le PNUD.

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 30 (trente) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) sera basé(e) à Abidjan, en Côte d'Ivoire et pourrait effectuer des missions à l'intérieur du pays en cas de besoin.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Le/la consultant(e) devra :

a) Avoir un diplôme de niveau minimum master en sciences de gestion de l'environnement, planification du développement, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe ;
b) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, en particulier sur les questions d'atténuation ;
c) Avoir une expérience dans le développement de politiques et stratégies d'atténuation (Agriculture et Foresterie) en Côte d'Ivoire ;
d) Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel de gestion des stratégies d'atténuation (Agriculture et Foresterie) en Côte d'Ivoire ;
e) Avoir une bonne connaissance des NDC et de la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire ;
f) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris, ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
g) Avoir la capacité d'analyser des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
h) Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
i) Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales.

- LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

a) Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
b) Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes de niveau minimum master en sciences de gestion de l'environnement, planification du développement, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées à la planification du développement et suivi-évaluation dans le domaine des changements climatiques	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 7 dans le domaine des changements climatiques, notamment l'atténuation	25					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	**Coût Unitaire**	**Quantité**	**Cout total pour durée du Contrat**
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance	N/A	N/A	
Frais de subsistence (selon le taux en vigeur et applicable au Système des Nations Unies)	N/A	N/A	
Assurance voyage	N/A	N/A	
Frais de voyage	N/A	N/A	
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	

III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport	N/A	N/A	
Frais de subsistance	N/A	N/A	
Assurance voyage	N/A	N/A	
Frais de voyage	N/A	N/A	
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	

N/A : Non Applicable